

# MODE D'EMPLOI OVAL'E

1

Vous avez reçu le mail de la Fédération française de rugby

Vous devez cliquer sur le lien et vous authentifier avec l'identifiant et le mot de passe fourni dans le corps de ce mail.

Se rendre à l'étape Etape 3 « VALIDER LE MENTIONS LEGALS ET ASSURANCES».

A cette étape, prendre connaissance des informations affichées à l'écran et cocher les deux cases comme indiqué sur la capture d'écran ci-dessous.

## ETAPE 3 : VALIDER LES MENTIONS LÉGALES ET ASSURANCES

Le demandeur déclare par la présente :

Certifier ne jamais avoir été qualifié à la F.F.R.

Accepter d'être domicilié au siège du club auprès duquel il est rattaché.

Accepter de se soumettre à toutes les décisions ou sanctions qui lui seraient infligées par la FFR ou un Comité Territorial en sa qualité de licencié à la FFR.

Refuser que les renseignements figurant sur le présent document soient utilisés par la FFR à des fins commerciales, associatives ou humanitaires.

Être informé qu'il possède un droit d'accès et de rectification auprès de la FFR pour les renseignements à caractère personnel le concernant (Loi informatique et liberté du 6 janvier 1978).

J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions de la FFR

Informations relatives aux précautions à prendre afin de pratiquer le rugby

Je reconnais avoir été informé(e) par la FFR, par mon Comité Territorial et par mon club :

1/ des contraintes spécifiques liées à la pratique du rugby, tant à l'entraînement qu'en compétition, et de la nécessité d'une préparation adéquate, notamment de la colonne vertébrale, selon le poste occupé.

2/ des garanties responsabilité civile et individuelle accidents dont je bénéficie par l'intermédiaire de ma licence souscrite auprès de la FFR pour lesquelles une notice figure ci-dessous (bouton "Prendre connaissance des assurances et des options facultatives").

3/ de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires.

4/ que lesdites garanties complémentaires proposées figurent au dos du présent document et me permettent en particulier de porter la limite des garanties de 4,5 à 6 M€ maximum pour les IPP importantes.

A la fin de cette étape se trouve un bouton concernant les assurances et options facultatives. Cliquez sur « PRENDRE CONNAISSANCE DES ASSURANCES ET DES OPTIONS FACULTATIVES ».

Informations relatives aux assurances à prendre afin de pratiquer le rugby

PRENDRE CONNAISSANCE DES ASSURANCES ET DES OPTIONS FACULTATIVES \*

Cela va provoquer l'affichage à l'écran des informations d'assurance et des garanties complémentaires. Se rendre en pied de cette page où se trouvent les cases à cocher suivantes.

Je reconnais avoir lu et pris connaissance des informations figurant dans la notice d'assurance

Assurances complémentaires

Option 1 : Je décide de souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées et je remplis les formalités correspondantes

Option 2 : Je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées, en toute connaissance de cause

ANNULER

VALIDER

**OBLIGATOIRE** : cochez la première case « Je reconnais avoir lu et pris connaissance des informations figurant dans la notice d'assurance ».

Vous devez ensuite choisir de prendre (option 1), ou de ne pas prendre (option 2), la garantie complémentaire.

Si vous choisissez l'option 1, une cotisation supplémentaire devra alors être réglée à l'assurance de la FFR en plus du paiement de la licence au club.

### Validez ensuite votre choix :

Je reconnais avoir lu et pris connaissance des informations figurant dans la notice d'assurance

#### Assurances complémentaires

- Option 1 : Je décide de souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées et je remplis les formalités correspondantes
- Option 2 : Je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées, en toute connaissance de cause

ANNULER VALIDER

Suite à cette validation, le bouton « PRENDRE CONNAISSANCE DES ASSURANCES ET DES OPTIONS FACULTATIVES » disparaît et un récapitulatif de vos choix le remplace.

Le bandeau présent en bas de la page devient alors vert et vous permet de télécharger et d'imprimer le certificat médical à faire remplir et tamponner par votre médecin.

Le formulaire peut être vérifié par votre Club.

SAUVEGARDER LES INFORMATIONS SAISIES TÉLÉCHARGER LE CERTIFICAT MÉDICAL

### N'INSEREZ AUCUN DOCUMENT !

Le club s'en chargera pour vous.

Terminez en validant les informations saisies précédemment en cliquant sur le bouton.

Le formulaire peut être vérifié par votre Club.

SAUVEGARDER LES INFORMATIONS SAISIES TÉLÉCHARGER LE CERTIFICAT MÉDICAL

Vous devez faire remplir le certificat médical comme ci-dessous par votre médecin traitant.  
Aucun autre certificat médical n'est accepté.



### **CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU RUGBY**

**Rappel :**

La version originale du certificat est à remettre à l'association dans laquelle sollicite une licence pour la saison 2020-2021.

né(e) le :

Une version scannée du certificat est à déposer sur le site <https://ovale2.ffr.fr>, au stade de l'étape 4 du formulaire dématérialisé de demande de licence.

#### **ZONE RESERVEE AU MEDECIN**

**NOTE A L'ATTENTION DES MEDECINS**

Le Comité médical de la FFR a rédigé le document « Visite médicale de non contre-indication à la pratique du rugby / Aide à la consultation » qui peut être consulté sur le site [www.ffr.fr](http://www.ffr.fr) à la rubrique : JOUER AU RUGBY / INFORMATIONS MEDICALES.

Je soussigné,

Nom, prénom: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

Titre et qualification : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

atteste que \_\_\_\_\_ ne présente aucune contre-indication cliniquement décelable :

A la pratique du rugby éducatif (garçons de moins de 14 ans ou filles de moins de 15 ans)

Indiquez le nombre de cases cochées ci-dessus : 1, 2, 3, 4, 5

NB : Tout certificat médical établissant une absence de contre-indication à la pratique du rugby en compétition vaut établissement d'une absence de contre-indication à la pratique du rugby loisir, de l'arbitrage en compétition et/ou pour entraîner.

Le présent certificat a été établi à la demande du patient (ou de son représentant légal) et lui a été remis en main propre.

Aucune rature n'est autorisée.

Signature et cachet obligatoires du praticien :

Date: \_\_\_\_\_

Vous devrez ensuite revenir au club avec :

- l'original du certificat médical
- l'autorisation de soin en cas d'accident remplie (téléchargeable, modifiable et imprimable depuis notre site)
- la cotisation annuelle.

Contact en cas de question

Email dédié aux inscriptions uniquement :

[rccedr.inscription2021@gmail.com](mailto:rccedr.inscription2021@gmail.com)